

Reportage Canada

Ottawa
Canada

Volume 1, N° 3
le 9 octobre 1985

Le Canada participe au Salon ANUGA '85	1
Aide d'urgence aux sinistrés mexicains	3
Le Canada affermit sa souveraineté dans l'Arctique	3
Présentation du rapport Macdonald ..	4
Nouveau record	4
Un brise-glace perfectionné et à toute épreuve	4
Cantel lance le téléphone cellulaire portatif	5
La marine américaine passe une commande de matériel	5
Nouveau directeur du Centre culturel canadien à Paris	6
Montréal devenue capitale mondiale de l'informatique	6
Première exposition de William Ronald à Montréal	7
Éric Trudel, Prix d'Europe	7
Affaires express	8
Débouchés aux produits canadiens à Budapest	8
Le langage des sourds accessible aux profanes	8

Le Canada participe au Salon ANUGA '85

Grâce à ses abondantes pêches de poissons de fond, de saumons, de harengs et de crustacés, en provenance de l'Atlantique et du Pacifique, le Canada est devenu le premier exportateur de produits de la mer congelés et préparés. La saveur délicate et la qualité constante du homard, du crabe, des crevettes et des pétoncles du Canada en font les produits de prédilection des fins gourmets.

La terre fertile de nos régions agricoles permet de produire de nombreuses variétés de haricots, de rutabagas, de maïs, de petits pois, de carottes, ainsi que d'autres légumes. Nos vergers ensoleillés procurent des pommes sucrées et juteuses à souhait et fort appréciées pour leur goût, leur consistance et leur durée de conservation en chambre froide. Nos contrées sauvages offrent des produits fins tels que le riz sauvage, les bleuets (myrtille d'Amérique) et le sirop d'érable.

L'emploi d'ingrédients spécialement choisis et des techniques de préparation des plus modernes, nous permettent de produire une grande variété d'aliments-minute et de produits alimentaires destinés à la restauration rapide.

Augmentation des exportations

En 1984, les industries canadiennes de l'alimentation et du poisson ont exporté des produits dont la valeur globale est estimée à plus de 10,2 milliards de dollars. À elles seules, les exportations vers la CEE ont dépassé 830 millions de dollars, ce

qui représente environ 15 % de nos expéditions outre-mer de poissons et de produits alimentaires conditionnés.

Depuis sept ans, l'industrie canadienne des produits de la mer occupe la première place en tant qu'exportatrice de poissons et de fruits de mer : en 1984, ces activités se chiffraient à 1,6 milliard de dollars, et les expéditions destinées aux pays de la Com-



L'importante entreprise canadienne Les Aliments Clouston (Canada) Ltée conditionne des fruits de mer et en assure la distribution, aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe. Elle offre un choix extraordinaire de produits : saumon frais, congelé, fumé ou en conserve; flétan; truite et omble de l'Arctique.

munauté européenne à 214 millions de dollars, soit 13 % des exportations.

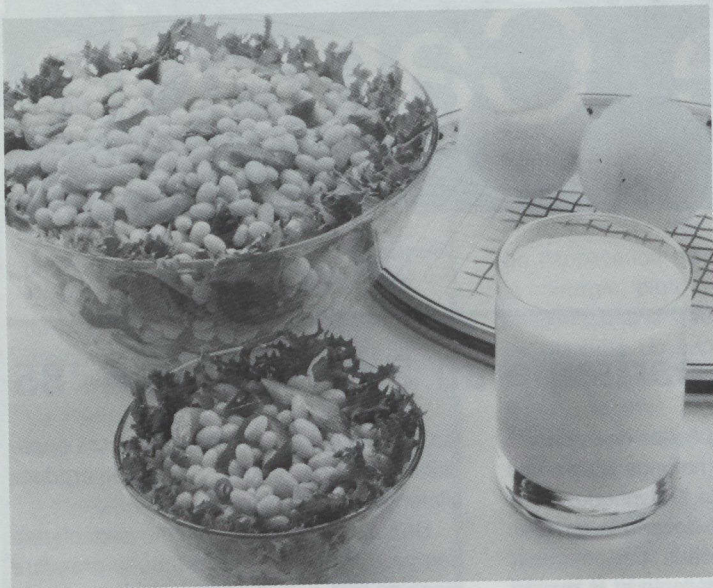
Notre industrie de l'alimentation est bien connue pour ses installations modernes et ses techniques de préparation toujours améliorées. Des cuisiniers professionnels ainsi que des spécialistes en diététique travaillent dans des cuisines-laboratoires afin de mettre au point de nouveaux plats qui sauront plaire à tous, accrocheront le regard et réduiront le temps de préparation des repas.

L'industrie des produits alimentaires pré-



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Ontario Bean Producers' Marketing Board est un conseil qui commercialise dans 71 pays les récoltes de haricots blancs de 2 500 producteurs. Des normes rigoureuses de qualité sont observées à partir des semences jusqu'à la livraison.

parés accorde une attention toute particulière à l'amélioration des méthodes d'emballage et de manutention afin qu'ils arrivent à destination en parfait état.

La réussite du Canada dans le domaine des exportations d'aliments découle du fait que ses industries assurent, de façon constante, la livraison de produits d'excellente qualité.

Olympiades culinaires

Les Canadiens n'ont pas peur de s'aventurer dans le domaine de l'alimentation et ils apprécient particulièrement tout ce qui est nouveau et qui a été créé avec imagination. C'est probablement pour cette raison que la médaille d'or des Olympiades culinaires,



L'une des plus importantes conserveries de fruits et de légumes au Canada, Cobi Foods Inc., est une compagnie très bien équipée qui suit ses produits de la semence à la récolte et les exporte, en conserve ou congelés, dans le monde entier.



La compagnie Canadian Pizza Crust fabrique annuellement plus de 30 millions de pâtes à pizza congelées en vue de desservir de nombreux établissements commerciaux de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Compagnies prenant part au Salon ANUGA '85

- Les Aliments Clouston Ltée – (poissons de fond, saumons, flétans, ombles chevalier, truites, crabes, crevettes et homards frais, congelés, fumés ou en conserve);
- Aloro Foods Inc. – (pizzas et pâtes à pizza congelées);
- Arctic Seafood Products Ltd. – (œufs de saumon, saumon fumé, poisson congelé);
- Association canadienne des exportateurs de poisson – (homards, crevettes, chair de crabe, poissons de fond);
- Association des bleuets sauvages de l'Amérique du Nord – (myrtilles congelées et préparées);
- Atlantic Queen Seafoods Ltd. – (crabe congelé, crabe en conserve et crabe en plats cuisinés congelés);
- B.C. Tree Fruits Limited – (pommes);
- Bee Maid Honey Ltd. – (miel de trèfle, de sarrasin et de tournesol);
- Canada Packers Inc. – (aliments en conserve, poissons et fruits de mer congelés, viandes congelées);
- Canadian Pizza Crust Co. Ltd. – (pizzas et pâtes à pizza congelées);
- Cobi Foods Inc. – (légumes et fruits congelés et en conserve, jus de fruits et de légumes, et confitures);
- Expofoods (Canada) Ltd. – (poissons de fond congelés, morceaux de crabe, chair de crabe, calmars);
- Fisheries Council of British Columbia – (fruits de mer congelés, saumons congelés et en conserve);
- Fishery Products International Ltd. – (poissons de fond congelés);
- Golden Valley Processors Inc. – (confitures, miel et beurre d'arachides);
- Grantham Foods Ltd. – (champignons marinés, concentrés de jus de fruits et de sirops);
- Grenadier International Ltd. – (sirops et poudres pour boissons instantanées, tablettes de chocolat et biscuits);
- Keeping & MacKay Ltd. – (poissons et fruits de mer congelés et en conserve);
- Kurtz Produce Inc. – (rutabagas, oignons, maïs, courges et autres légumes);
- Northshore Fishery Inc. – (perchaudes congelées);
- Northumberland Seafoods Limited – (homards, filets de sole, et harengs congelés);
- Ontario Bean Producers' Marketing Board – (haricots blancs secs et autres haricots);
- Pembina Poultry Packers Ltd. – (poulets, dindes et oies congelés);
- Produits Belle Baie Ltée – (poissons de fond congelés, crevettes, chair de crabe, harengs);
- Shoal Lake Wild Rice Ltd. – (riz sauvage);
- Sid's Sunflower Seeds (1974) Ltd. – (graines de tournesol et de citrouille);
- Snyder et Fils Inc. – (légumes en conserve et congelés);
- United Maple Products – (sirop d'érable et dérivés).

qui ont eu lieu à Francfort en 1984, a été attribuée à l'équipe canadienne, constituée de chefs triés sur le volet.

Celle-ci se composait de MM. Henri Dane, directeur de la restauration et de la formation au collège Malaspina de Nanaimo, Hubert Scheck, professeur au collège Malaspina; Gerhard Pichler, chef à l'Hôtel Vancouver, Bruno Marti, ancien directeur des services traiteurs et d'intendance pour le compte de CP Air, tous trois de Colombie-Britannique et de M. Takashi Murakami, chef au St. Charles Country Club de Winnipeg (Manitoba).

Ces Olympiades, qui ont lieu tous les quatre ans depuis 1896, offrent un défi de taille aux chefs culinaires les plus en vue dans le monde. Ceux-ci ont en effet l'occasion de créer des plats originaux qui, préparés pour nourrir jusqu'à 200 personnes, sont un plaisir pour les yeux et un délice pour les palais. Chaque plat doit refléter typiquement le pays d'origine des chefs, que ce soit par le choix des ingrédients ou de la méthode de cuisson. De plus, chaque préparation doit correspondre à un type particulier de repas, défini préalablement selon les règlements de ce concours.

Parmi les facteurs qui ont permis aux mets canadiens de remporter la palme : le talent, le savoir-faire des chefs, et... les recettes. Mais, ce sont surtout les ingrédients qui ont assuré ce succès : de la viande tendre de bison, très appréciée pour son goût délicat et sa basse teneur en cholestérol, du saumon du Pacifique, du homard de l'Atlantique et des spécialités comme les pousses de fougères, le sirop d'érable, les bleuets et le riz sauvage.

L'équipe de chefs culinaires du Canada a ainsi démontré que notre cuisine nationale vaut son pesant d'or.

Marché mondial de l'alimentation

Vingt-huit grandes compagnies canadiennes seront présentes au salon ANUGA '85, exposition qui aura lieu à Cologne en République fédérale d'Allemagne du 12 au 17 octobre 1985. Elles offriront un grand choix d'aliments appréciés du grand public et des fins palais. Les délégués de ces compagnies et du ministère des Affaires extérieures du Canada, qui seront sur place, se feront un plaisir d'accueillir les personnes intéressées et de discuter de l'industrie canadienne des aliments, y compris des poissons et des fruits de mer.

Aide d'urgence aux sinistrés mexicains

Après avoir exprimé toute la sympathie du gouvernement du Canada aux autorités et au peuple mexicain face à la catastrophe qui a frappé ce pays, la ministre des Relations extérieures, M^{me} Monique Vézina, a annoncé que, suite au tremblement de terre survenu à Mexico, le gouvernement du Canada mettait immédiatement la somme d'un million de dollars à la disposition des organismes habilités à apporter des secours d'urgence adéquats



M^{me} Monique Vézina

aux sinistrés pour répondre aux requêtes qu'ils lui adresseront.

« Par ce geste, le gouvernement du Canada souhaite apporter un appui tangible au peuple mexicain durant la terrible épreuve qu'il traverse, » a dit Madame Vézina.

La ministre des Relations extérieures a souligné que bien qu'on ne connaisse pas encore l'ampleur exacte du désastre, des communications constantes sont maintenues entre l'Agence canadienne de développement international et les organismes humanitaires comme la Croix-Rouge et l'Organisation pan-américaine de la santé. Par ailleurs le gouvernement du Canada est en contact avec le gouvernement du Mexique relativement aux besoins d'urgence de ce pays.

Le Canada affermit sa souveraineté dans l'Arctique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé, le 10 septembre à la Chambre des communes, une série de mesures visant à garantir la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

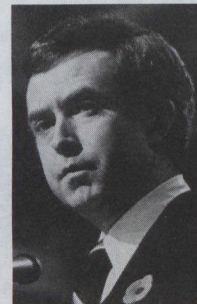
Le ministre Clark a réaffirmé l'intention du gouvernement du Canada de défendre ses droits dans le Grand Nord canadien, son désir d'exercer tous ses droits dans l'Arctique, qu'ils touchent aux pêcheries, aux richesses naturelles, à l'environnement ou aux populations autochtones.

L'incident du Polar Sea, un brise-glace américain qui a emprunté le passage du Nord-Ouest au cours de l'été sans demander de permission, remettant ainsi en question la souveraineté canadienne sur l'ensemble de ce territoire, n'enlève rien aux prétentions du gouvernement canadien.

Arrêté en conseil

Un arrêté en conseil établissant les limites précises de l'archipel arctique canadien vient d'être signé, et entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 1986. Les limites décrites dans le document retracent le pourtour territorial historique.

« Le Canada, a indiqué M. Clark, jouit de la même juridiction incontestée dans l'Arctique sur la zone de pêches de 200 milles que partout ailleurs au pays, et pour protéger l'environnement, il contrôle aussi les activités sur une zone de 100 milles dans ces eaux. »



M. Joe Clark

M. Clark a insisté sur l'importance pour le Canada de jouir de l'entière souveraineté dans cette région.

Pour le secrétaire d'État, aucune concession sur le principe n'est acceptable, même si le gouvernement canadien doit quand même encourager la navigation dans ces eaux. « La circulation, a précisé M. Clark, sera toutefois assujettie aux contrôles et autres mesures nécessaires pour la sécurité du Canada, pour la préservation de l'environnement et pour le bien-être des Inuit et des autres habitants de l'Arctique. »

Autres mesures

En plus d'annoncer la construction d'un brise-glace au coût de 500 millions de dollars, le ministre a ajouté que des gestes seront immédiatement posés pour bien démontrer que le Canada est sérieux. « L'espace aérien, a-t-il dit, sera étroitement surveillé par des appareils des Forces armées et les activités des navires de la Défense canadienne seront accrues dans l'Arctique. »

M. Clark ne croit pas que cette décision envenimera les relations du Canada avec les États-Unis. « Nous sommes prêts, a-t-il ajouté, à étudier avec les États-Unis tous les mécanismes de coopération susceptibles de promouvoir les intérêts de nos deux pays en tant que voisins et alliés dans l'Arctique et en Alaska. »

Puisque le gouvernement canadien n'a pas du tout l'intention de négocier cette souveraineté, qu'il prétend détenir historiquement et dans les faits, M. Clark a profité de l'occasion pour annoncer qu'il était prêt à défendre ces prétentions devant le tribunal international de La Haye.

Présentation du rapport Macdonald

La Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada vient de rendre public un rapport qui préconise des réformes de grande envergure. Celles-ci toucheraient plusieurs programmes actuels de maintien du revenu, comme les allocations familiales, les crédits d'impôt pour enfants, l'exemption de personne mariée, les exemptions au titre des enfants, les contributions fédérales au Régime d'assistance publique du Canada et les programmes fédéraux de logement social.

Les points saillants du rapport

Voici les principales recommandations de la commission Macdonald :

- Négocier une zone de libre-échange avec les États-Unis visant à éliminer les tarifs et les barrières non tarifaires.
- Exempter certains secteurs, mais concentrer l'aide à la transition sur les individus plutôt que sur les entreprises.
- Reconnaître la spécificité du Québec et la dualité canadienne dans le préambule de la constitution.
- Accorder au Québec un droit de veto sur les amendements constitutionnels à carac-

tère institutionnel et le droit de retrait avec pleine compensation financière pour les autres questions.

- Élire le Sénat au scrutin proportionnel établi sur une base régionale.
- Réduire le déficit fédéral de 10 milliards de dollars d'ici cinq ans.
- Diminuer les prestations d'assurance-chômage et canaliser les économies dans un nouveau programme temporaire d'assistance au recyclage.
- Encourager les négociations multipatronales toutes les fois où cela faciliterait le dialogue.
- Financer directement les étudiants plutôt que les institutions d'enseignement post-secondaire; la Commission prend toutefois garde de trancher le contentieux fédéral-provincial sur l'éducation et la formation professionnelle.
- Établir un Régime universel de sécurité du revenu qui remplacerait le supplément du revenu garanti, les allocations familiales, le crédit d'impôt à l'enfant, l'exemption de personne mariée, les exemptions pour enfants et la part fédérale du programme d'assistance sociale.

Nouveau record



Le 30 mai, une équipe de l'Université de Saskatchewan a battu le record nord-américain d'économie de carburant lors du « Fuel-athon » organisé par Shell Canada à Oakville. Son véhicule à trois roues, le Westwind IX, a consommé 0,0948 L/100 km. Des étudiants canadiens et américains participent chaque année à ce concours dont le but est de sélectionner ceux qui sont passés maîtres dans l'art d'économiser l'essence.

Un brise-glace perfectionné et à toute épreuve

Le monde entier s'intéresse aux transformations que fait subir la compagnie Canarctic Shipping à son navire, le *m.v. Arctic*, afin d'en faire le brise-glace commercial le plus perfectionné du monde occidental.

La compagnie Canarctic Shipping, dont le principal actionnaire est le gouvernement fédéral, a adjugé un contrat de 25 millions

de dollars à l'Ontario Shipbuilders Consortium pour la modification et l'amélioration en deux phases du *m.v. Arctic*.

Au cours de la première phase, trois des cales du navire ont été converties en cinq citernes devant permettre le transport de 21 000 t d'hydrocarbures en vrac ou de marchandises sèches. La deuxième phase

qui se poursuivra cet hiver consistera à remplacer la proue du navire par un modèle plus perfectionné et plus résistant et à augmenter la résistance de la coque de manière à ce qu'elle dépasse les exigences de la classe 4 pour la navigation dans les glaces.

La conception de la nouvelle proue, fruit de six ans d'expérience dans les glaces de l'Arctique, fait appel à de nouvelles caractéristiques de déglacage qui, d'après les essais effectués sur des modèles réduits, permettront pour ainsi dire de doubler le rendement du navire dans les glaces et la durée de sa saison de navigation. Cette performance est obtenue grâce à la proue qui permet de déglacer une surface plus large que le bau du navire, entraînant une diminution du frottement latéral qu'il subit lorsqu'il est chargé de marchandises. De plus, des essais sur modèles réduits ont indiqué que le bâtiment serait plus manœuvrable dans des endroits où il y aura beaucoup de glace, facteur important pour la prolongation de la saison de navigation.

Le navire modifié permettra au Canada d'entreprendre le transport de la première cargaison d'hydrocarbures en provenance du Grand Nord canadien en 1985. Ce projet réalisé par la Canarctic, à Bent Horn sur l'île Cameron, constituera une première en matière de transport dans l'Arctique.



Le *m.v. Arctic*, brise-glace perfectionné, sera le précurseur d'une nouvelle lignée de brise-glace commerciaux.

Cantel lance le téléphone cellulaire portatif

La compagnie montréalaise Cantel Inc., choisie par le gouvernement fédéral pour offrir le service téléphonique cellulaire dans 23 villes canadiennes d'ici la fin de 1986, a annoncé qu'elle commercialiserait un modèle exclusif de téléphone cellulaire portatif fabriqué spécialement pour elle par la société finlandaise Mobira.

Le téléphone cellulaire portatif Cantel est un téléphone mobile à usages multiples que l'on peut installer dans une voiture, un camion, un bateau, sur un chantier, ou dans une maison de campagne; de plus, on peut l'installer et le démonter en moins de quelques minutes, le transporter et s'en servir par le téléphone cellulaire. Cet appareil pèse moins de 5 kg. Il est assez petit (moins de onze centimètres de hauteur) pour être rangé dans une mallette, et il est offert avec une poignée et un ensemble de piles rechargeables; il n'est donc pas nécessaire d'avoir un étui pour le transporter.

Il existe sous trois formes différentes : modèle entièrement portatif; modèle portatif avec installation fixe dans un véhicule; ou modèle avec installation fixe seulement. Sa puissance est de 3 watts.

Parmi les caractéristiques du téléphone portatif Cantel, mentionnons les touches intégrées à même le combiné, ou « mains-libres », pour faciliter la composition tout en conduisant (le numéro est composé avant que l'on décroche le combiné); une capacité de mémorisation de 30 numéros pour composition rapide; un système de recomposition du dernier numéro et une minuterie automatique pour mise hors circuit. Lorsqu'on l'utilise à l'intérieur de la voiture, il est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Ses piles longue durée se rechargent, lui permettant ainsi de fonctionner jusqu'à 16 heures à l'extérieur de la voiture (minimum d'une heure de conversation). Existant en deux formats, elles prolongent la durée de l'utilisation de l'appareil à l'extérieur du véhicule. La boîte de contrôle, de faibles dimensions, peut facilement être installée dans le coffre à bagages.

Le téléphone cellulaire fonctionne ainsi : tout le territoire desservi est divisé en cellules qui permettent la diffusion et la transmission d'un signal émis ou reçu à partir d'une automobile. Au fur et à mesure que la voiture se déplace, le signal est automatiquement transmis d'une cellule à l'autre. Ceci permet à la personne qui téléphone à partir de son véhicule de conserver un signal d'excellente qualité tout au long du trajet et pendant toute la durée de la communication puisque la force



Le téléphone portatif Cantel est muni de touches intégrées au combiné qui facilitent la composition des numéros, une capacité de mémorisation de trente numéros et une minuterie automatique pour mise hors circuit.

du signal est uniforme d'une cellule à l'autre. De plus, contrairement à ce qui se passe dans le système de relais actuellement en place, il n'y a aucune limite au nombre d'appels pouvant être effectués dans une région. Autre avantage, ces appels ne peuvent être interceptés par des radio-amateurs.

À un prix de départ de moins de 4 000 \$, cet appareil est beaucoup moins coûteux que n'importe quel autre modèle de téléphone cellulaire offert jusqu'à maintenant sur le marché. De plus, il est beaucoup plus perfectionné que le service de téléphone de voiture existant actuellement et sa qualité d'audition est excellente.

Les abonnés du téléphone cellulaire peuvent appeler quelqu'un possédant un téléphone ordinaire puisque les systèmes cellulaires sont reliés simultanément au système local et au réseau interurbain. Ils peuvent également appeler directement les autres utilisateurs de leur réseau sans avoir à passer par le système téléphonique.

On prévoit que les premiers usagers du service cellulaire seront des gens d'affaires et des membres de professions libérales appelés à quitter fréquemment leur bureau, à voyager souvent, ou simplement désireux de profiter de leurs déplacements quotidiens pour entrer en contact avec leurs clients. Les représentants de commerce, les dirigeants d'entreprises, les entrepreneurs, les hauts fonctionnaires, les médecins, les avocats ou les banquiers sont tous des clients

éventuels de Cantel. Un certain nombre d'automobilistes ont déjà fait, à l'avance, l'acquisition des appareils grâce auxquels ils pourront se servir de ce moyen de communication ultra-moderne.

Seule compagnie à offrir un service cellulaire national au Canada, Cantel a inauguré son service dans les régions de Montréal, Toronto, Hamilton et Oshawa dès le 1^{er} juillet dernier, et dans l'agglomération Hull-Ottawa, au début du mois de septembre. La majorité du territoire canadien sera desservi par le système cellulaire dont les usagers pourront, sans difficultés, communiquer d'un océan à l'autre.

La marine américaine passe une commande de matériel

La Corporation commerciale canadienne a obtenu un contrat de la marine américaine pour la fourniture de 14 dispositifs de recouvrement et de manutention (RAST) pour hélicoptères. La société Indal Technologies Inc. de Mississauga (Ontario) exécutera le contrat et effectuera ses livraisons d'ici 1987

Le dispositif RAST, qui facilite l'atterrissage des hélicoptères sur les navires s'inspire du système BEARTRAP utilisé par la marine canadienne. Les premières ventes de ce système ont été faites à la marine américaine en 1977. Grâce à l'expérience que lui a valu sa participation au système BEARTRAP, Indal Technologies Inc. a mis au point trois prototypes qui ont fait l'objet de nombreux essais en mer et qui ont obtenu de la marine américaine l'homologation technique voulue et l'approbation nécessaire. La Corporation commerciale canadienne achètera les dispositifs et les vendra à la marine américaine en vertu de l'Accord canado-américain de partage de la production du matériel de défense.



Nouveau directeur du Centre culturel canadien à Paris

Le Centre culturel canadien à Paris aura le 15 octobre un nouveau directeur, en la personne du chanteur d'opérette Yoland Guérard. Ce dernier devra, conformément aux vœux du gouvernement fédéral, œuvrer pour que le centre devienne une véritable extension de l'ambassade du Canada à Paris. L'un des buts de ce rapprochement est de renforcer le volet commercial de la présence canadienne à Paris.

M. Guérard succédera à M. Jean Herbiet. Le nouveau directeur a une solide connaissance du milieu artistique comme artiste mais aussi comme administrateur. Il a déjà occupé les fonctions de directeur à la Régie de la Place des arts et de président de la compagnie de productions artistiques Guévox.

À l'instar des cinq centres culturels du pays à l'étranger, celui de Paris accueille et assiste les artistes canadiens et fait connaître la culture canadienne en assurant sa promotion.

M. Guérard prévoit mettre en place des activités culturelles destinées à soutenir les activités commerciales de l'ambassade du Canada. Ainsi, lorsque l'ambassade recevra une délégation de gens d'affaires intéressés à la vente de produits canadiens, le Centre culturel fera sa part en présentant un spectacle canadien.

« Nous allons alimenter ces soirées devant les investisseurs étrangers, a déclaré M. Guérard. Nous sommes l'extension de



M. Yoland Guérard

l'ambassade. Nous devons participer à tout ce que l'ambassade présente. »

M. Guérard, qui connaît bien la France, n'a d'ailleurs pas perdu de temps et il a déjà obtenu une émission hebdomadaire d'une heure sur les ondes d'une station radiophonique, Radio 3, consacrée aux artistes canadiens. Il a ajouté que la chaîne de télévision TF1 lui avait aussi proposé des émissions régulières en après-midi.

M. Guérard prévoit y soumettre des artistes canadiens pour en faire la promotion.

Montréal devenue capitale mondiale de l'informatique

Au printemps, Montréal est devenue la capitale mondiale de l'informatique. Des dizaines de milliers de gens d'affaires, de chercheurs et de professionnels, dont plusieurs milliers en provenance de l'étranger, y ont afflué pour assister à sept événements majeurs dans le domaine de l'informatique. Quatre congrès, dont deux d'envergure internationale, y ont réuni des spécialistes de l'informatique dans divers domaines tandis que trois foires y attiraient les acheteurs d'entreprises et de gouvernements intéressés par les nouveaux produits de l'industrie, produits allant des ordinateurs aux installations de bureaux en passant par les logiciels.

Tous ces événements — sauf un — se sont déroulés dans le cadre de la « Semaine de l'informatique et de la haute technologie », manifestation parrainée par l'Association canadienne de l'informatique (ACI). Cette organisation regroupe 5 000 membres, dont 600 au Québec.

Pour sa part, l'avant-garde de l'illustration

par ordinateur, en provenance de plusieurs pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, s'est retrouvée à l'École des Hautes Études commerciales de l'Université de Montréal pour une première montréalaise — le *Forum des nouvelles images électroniques 1985*. Pendant cinq jours, des causeries traitant, notamment, du graphisme pour la gestion des affaires, de la synthèse d'images de l'animation et, enfin, de l'imagerie médicale par ordinateur y ont été données par près de 150 conférenciers. De plus, deux festivals ont été présentés au studio 42 de la Maison de Radio-Canada : le Festival international de musique digitale et le Festival international du film d'animation par ordinateur.

Le congrès annuel de l'ACI s'est déroulé à l'hôtel Bonaventure. Ce congrès, auquel ont assisté 1 000 Canadiens œuvrant de près ou de loin dans le secteur de l'informatique et des représentants de l'Association canadienne de l'informatique, a présenté 165 conférenciers. Les sujets abordés en-

globaient : la gestion, la technologie et l'enseignement de l'informatique, les applications et la recherche informatiques, ainsi que l'informatique de gestion.

Simultanément, deux salons ont été organisés dans le Hall d'exposition de la Place Bonaventure : le Salon de l'informatique et le Salon du bureau de Montréal. Ceux-ci portaient sur le matériel et regroupaient 200 exposants. Ils étaient réservés aux gens d'affaires et aux professionnels.

Une autre foire d'importance portait exclusivement sur le logiciel du secteur de l'informatique. Il s'agissait du premier Marché international du logiciel de Montréal (MIM), où quelque 180 exposants de onze pays faisaient connaître leurs produits. Outre les « habitués » (le Canada, les États-Unis, le Japon, la France et la Grande-Bretagne), le MIM a attiré des participants d'Amérique du Sud, de Hongrie, de Chine et d'Israël.

La « Semaine de l'informatique et de la haute technologie » a accueilli également le congrès de l'Association canadienne des sciences de l'information, du 4 au 6 juin.

Un autre congrès, international celui-là, a réuni les membres de l'« Association for computing machinery ».

Enfin, une session sur l'informatisation des petites et moyennes entreprises a été organisée par l'ACI et la Chambre de commerce de Montréal. Enfin, à l'issue de son congrès, l'ACI a organisé des ateliers et un séminaire sur les logiciels de la quatrième génération d'ordinateurs.

Pourquoi Montréal ?

Les porte-parole de l'ACI signalent que le choix de Montréal comme site de cette première « Semaine de l'informatique et de la haute technologie » correspond à la place qu'a prise la métropole québécoise, autant aux niveaux national qu'international, dans le monde de l'informatique.

Ainsi, c'est à Montréal que le traitement de texte a été inventé dans les années 70. On y retrouve la plus grande firme de logiciels conçus en français au monde et c'est aussi à Montréal que les plus grandes firmes canadiennes de conseil en informatique et de nombreuses firmes de production à la réputation internationale ont pignon sur rue.

C'est encore à Montréal qu'a été réalisé par ordinateur en 1981 *Vol de rêve*, film d'animation tridimensionnelle extraordinaire de Philippe Bergeron, Nadia Magnenat-Thalmann et Daniel Thalmann. Cette œuvre d'avant-garde a remporté en 1982 le premier prix du Festival des films d'animation par ordinateur à Londres.

C'est aussi à Montréal que le gouvernement fédéral met sur pied un centre de recherche sur l'informatisation du travail.

Première exposition de William Ronald à Montréal

Pour la deuxième fois, la Galerie d'arts contemporains de Montréal a réussi un coup maître : elle a présenté, en juin, la première exposition dans cette ville d'une des figures majeures de la scène artistique canadienne en galerie commerciale. Les amateurs montréalais ont eu peu d'occasions de se familiariser avec l'œuvre de l'expressionniste abstrait torontois, si ce n'est lors de quelques expositions de groupe et de sa rétrospective au Musée d'art contemporain, en 1975. C'est pourquoi l'exposition actuelle se présentait comme un survol des trente ans de peinture de Ronald.

À la fois vedette de la télévision et des musées, William Ronald suscite la controverse partout où il passe. Adulé par les uns, décrié par les autres, il est le magicien qui, à chaque exposition, arrive à surprendre et à charmer son public. Sa diversité, sa virtuosité, son talent de fin causeur, l'ambiguïté de son discours séduisent le milieu des médias et inquiètent les critiques. Pourtant, son œuvre a su retenir l'intérêt d'un des plus grands parmi eux, Clement Greenberg.

À l'Ontario College of Arts, William Ronald figure parmi les contestataires qui, avec leur professeur, Jock Macdonald, rejettent l'enseignement académique. Dès la fin de ses études artistiques, en 1954, il crée, avec ses amis, Harold Town et Jack Bush, *Painter Eleven*, le pendant ontarien du groupe automatiste. Rapidement, il s'impose comme un

des artistes les plus brillants du groupe. Il est de toutes les grandes expositions canadiennes d'art contemporain; il obtient de nombreux prix et bourses, dont, en 1956, le prix Guggenheim pour sa participation en tant que Canadien à l'exposition internationale.

Mais, la scène artistique canadienne lui paraît rapidement trop étroite. En 1957, il s'installe à New York où, pendant dix ans, il fera carrière, exposant dans une des meilleures galeries de la métropole internationale de l'art, la galerie Kootz. Parallèlement, Ronald poursuit sa carrière canadienne dans le circuit des galeries commerciales et des musées. À New York, il se lie d'amitié avec le peintre Hans Hoffman auquel il voue une admiration sans réserve et il fréquente le fameux critique Greenberg dont il rejette cependant l'autorité. Lorsque, pour des raisons familiales, il revient au pays en 1965, son œuvre figure déjà dans les plus grandes collections privées et publiques des États-Unis et du Canada.

Ronald aime le risque et recherche les défis. Refusant la sécurité qu'offre une réputation bien établie grâce à un style qui n'évolue pas, il aborde la peinture comme un jeu audacieux. Chaque tableau doit être, pour lui comme pour le spectateur, une nouvelle expérience existentielle et sensorielle. Une panne de chauffage qui transforme l'atelier en féerie de glace, la découverte d'un nouveau type d'acrylique aux chatoyants reflets

nacrés, tout peut être prétexte à de nouvelles explorations des couleurs et des formes.

L'aérographe et le pinceau sont mis à contribution. La matière est étendue en couche mince et sage, pulvérisée en léger nuage de nuances délicates ou triturée en pâte épaisse et sensuelle. La couleur est toujours riche et le langage complexe. Cercles et carrés, rayures et serpentins, calligraphies raffinées ou primitives interviennent tour à tour ou s'entremêlent joyeusement dans une fête de couleurs flamboyantes. L'image tourne autour du cercle primal, chaque signe gravitant comme une planète autour de la composition centrale. Énorme, vibrante, la signature résonne comme un clairon. Le peintre se complait dans les jeux de surfaces et de textures, dans les explosions de couleurs violemment contrastées. Les « Premiers Ministres », imposante série de portraits psychologiques des seize chefs d'État canadiens, apparaissent comme une synthèse des différents langages plastiques auxquels recourt l'artiste. Dans ses toutes dernières œuvres, le peintre s'abandonne complètement, dans des gestes incantatoires, à la magie de la couleur et de la lumière, aux mouvements imprévisibles de reflets changeants.

Éric Trudel, Prix d'Europe

Un étudiant du Conservatoire de musique de Trois-Rivières (Québec), Éric Trudel, pianiste, vient de remporter le prestigieux Prix d'Europe. Le jeune homme l'a emporté sur 19 concurrents, dont sept pianistes.

Natif de Saint-Irénée (Québec), Éric Trudel, âgé de 25 ans, a commencé ses études musicales à Québec puis les a poursuivies avec Mme Nadia Strycek au Conservatoire de Trois-Rivières. Moins d'un mois avant de recevoir son Prix d'Europe, il avait obtenu un premier prix de piano à son examen de sortie du conservatoire.

Le lauréat du Prix d'Europe remporte une somme de 10 000 \$ devant lui permettre d'effectuer un stage d'un an à l'étranger. Éric Trudel a choisi d'aller à New York.

« C'est une expérience formidable, a-t-il déclaré, tout heureux. Le plus amusant est que je voyais là plus l'occasion de me produire en public que de remporter un prix. »

Éric Trudel n'entend pas quitter Montréal pour autant. « L'argent du prix va me permettre de voyager entre New York et Montréal. Je ne veux pas me couper du milieu musical canadien, dit-il. De plus, j'ai déjà de nombreux engagements et j'entends préparer d'autres concours, dont le Tremplin international des concours de musique du Canada. »



Street Dance, 1984, acrylique sur toile.

Affaires express

Le Congrès canadien du bâtiment, parrainé par la Division des recherches en bâtiment du Conseil national de recherches et par le Comité canadien des recherches en bâtiment (CCRB), a eu lieu à Ottawa du 6 au 8 octobre. Créé par le Conseil national de recherches pour servir de forum interdisciplinaire à la science et à la technologie du bâtiment, le CCRB a parrainé trois autres congrès : un sur l'énergie (1976), un sur la réhabilitation (1979) et un autre sur les réalisations et les défis (1982).

Des experts canadiens, fédéraux et provinciaux, spécialisés dans le domaine du commerce extérieur avec les États-Unis, la bordure du Pacifique, l'Europe de l'Ouest et le Moyen-Orient, mettront en commun leurs ressources au profit du monde des affaires lors d'une conférence sur les possibilités d'exportation, qui se tiendra à Toronto, le 22 octobre prochain.

Un contrat de ventes dont le total pourrait atteindre 200 millions de dollars permettra à la société de Havilland Aircraft of Canada Ltd. d'établir deux nouveaux records. La vente de dix appareils *Dash 8* à la Horizon Air de Seattle, aux États-Unis, dont le montant s'élève à 94,5 millions de dollars, représente la plus importante transaction avec un client unique de la société, en plus d'être la plus grande commande commerciale pour l'un des appareils fabriqués par la société. Si la Horizon exerce son option d'achat visant dix autres ADAC avec leurs pièces de rechange, le total des commandes s'approcherait de 200 millions de dollars.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) vient de publier une brochure intitulée *Les entreprises canadiennes et le tiers monde à l'heure de la collaboration*, décrivant le rôle joué par le secteur privé canadien dans le développement économique des pays du tiers monde. La brochure passe en revue les activités du programme de coopération industrielle de l'ACDI en soulignant les réalisations marquantes de ses cinq années d'existence, et offre aux entreprises canadiennes des conseils utiles pour faciliter la conduite de leurs affaires dans les pays en développement.

Débouchés aux produits canadiens à Budapest

L'une des plus importantes foires agricoles d'Europe de l'Est a eu lieu en août au carrefour de l'Est et de l'Ouest, à Budapest, en Hongrie. Il s'agissait de la 70^e Exposition agricole et de l'industrie alimentaire (OMEK 85), portant sur tous les domaines de la production agricole.

Organisée tous les cinq ans, la foire avait attiré, en 1980, plus de 600 000 visiteurs de toute l'Europe, d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine.

Selon nos agents commerciaux, OMEK 85 a présenté de bons débouchés aux inventions et produits canadiens (taureaux de race, technique et équipement pour moissonner le blé et le foin, équipement et technique d'utilisation des produits secondaires, élimination des déchets de l'industrie alimentaire etc.).

La Hongrie a offert également des débouchés éventuels intéressants la production de diverses variétés de plantes fourragères, la biotechnique et les méthodes de décomposition de la cellulose pour produire des protéines unicellulaires.

Le langage des sourds accessible aux profanes

L'Institut Raymond-Dewar (l'ancien Institut des sourds de Montréal) lançait récemment un glossaire unique en son genre : un manuel consacré au langage gestuel des francophones sourds du Québec.

En fait, cet ouvrage ne s'adresse pas à un cercle d'initiés, mais aux profanes. « Depuis quatre ans, plus de 600 personnes sans problème auditif s'inscrivent chaque année à divers ateliers afin d'apprendre cette langue, et ce, dans la seule région montréalaise. Aux États-Unis, le langage des signes se classe au troisième rang des langues les plus enseignées », fait remarquer M. Paul Bourcier, auteur et concepteur de ce glossaire.

Véritable mode de communication, le langage gestuel possède ses propres règles grammaticales. En outre, par l'intermédiaire de gestes associés aux mimiques du visage et aux mouvements du corps, il exprime une culture et des valeurs particulières à chaque société. Selon M. Bourcier, il ne s'agit pas d'une langue internationale. Même si, entre les divers langages gestuels, il existe beaucoup de similarités qui permettent à des personnes sourdes provenant de pays différents de communiquer entre elles et de se comprendre assez aisément,

Pouvons-nous vous être utile?

Si vous souhaitez obtenir l'adresse d'une société ou d'un organisme dont le nom est mentionné dans le présent numéro de *Reportage Canada*, veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'adresse indiquée dans la case ci-dessous.

Nom de la société ou de l'organisme :

.....

Nom et adresse de l'expéditeur :

.....

.....

.....

il reste que la langue des signes du Québec se singularise par des particularités linguistiques riches en régionalismes.

D'après lui, trois grands courants ont marqué l'évolution de cette langue et ont même fusionné à un moment donné : les codes mis au point aux États-Unis et en France, et les apports relevant du contexte québécois. Jusqu'à récemment, beaucoup de signes étaient empruntés aux manuels américains.

Le glossaire renferme 1700 mots de vocabulaire, tous illustrés par des photographies puisque l'enseignement de la langue des sourds s'appuie sur l'image. Il n'est d'ailleurs pas exhaustif, se limitant en général aux réalités de la vie quotidienne. C'est un outil facilitant l'apprentissage et la mémorisation des signes chez les individus désireux de communiquer avec les personnes privées d'ouïe qu'ils côtoient de façon quotidienne au travail, à l'université, dans leur voisinage ou ailleurs.

Reportage Canada est publié par la Direction des services d'information à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745.

Rédactrice en chef : Annie Taillefer.

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title *Canada Reports*.

Canada 

ISSN 0829-4399